

140158 - Critères de distinction entre le hadith authentique et le hadith faible

La question

Quels sont les critères qui permettent de juger un hadith authentique ou faible?

La réponse détaillée

Juger de l'authenticité ou de la faiblesse d'un hadith résulte d'une étude pénible qui passe par deux étapes. La première consiste à chercher dans la mesure du possible les endroits où les hadiths sont cités dans les livres reconnus de la Sunna, à rassembler les chaînes de transmission des hadiths, à établir les points de concordance et de discordance puis à marquer la chaîne la plus fréquente avant de passer à l'étape suivante de l'étude. La deuxième étape consiste dans l'étude de la chaîne ou des diverses chaînes du hadith. Ici, l'étude doit être exhaustive et porter sur les aspects pouvant influencer le jugement à formuler sur le hadith. Cela concerne:

1. Une recherche portant sur le degré d'équité des rapporteurs, sur leur piété et leur véracité.
2. Une recherche portant sur le degré de mémorisation des rapporteurs constituant la chaîne et la perfection de leur maîtrise de leurs hadiths.
3. Une recherche sur la cohérence de la chaîne en ce sens que tout rapporteur a bien reçu ce qu'il a rapporté du cheikh censé le lui avoir transmis, et s'assurer qu'il n'y a ni rupture, ni dissimulation, ni attribution ambiguë (hadith dans lequel on fait parler un compagnon comme s'il avait entendu du Prophète les propos qu'il tient...)
4. Une recherche portant sur la concordance de la chaîne et du contenu du hadith avec d'autres hadiths, sur l'absence d'une opposition ou d'une contradiction, ce qui est fort important.
5. S'assurer que le hadith est exempt de défauts subtiles que seuls les plus éminents ulémas peuvent détecter.

Une fois l'étude du hadith conduite à travers les deux étapes, il sera possible de juger de son authenticité ou de sa faiblesse. Ce qui est, comme vous le voyez, une tâche exténuante qui

prend beaucoup de temps et d'efforts, et nécessite une parfaite expertise en science du hadith et en la méthodologie appliquée par les traditionnistes. Il n'est pas possible d'en expliquer les détails dans une réponse voulue succincte parce que destinée à être publiée dans un site web. Bien plus, cela repose sur une science à part que des étudiants apprennent dans des facultés et des universités où ils s'y spécialisent.

Le présent site web contient de nombreuses réponses qui expliquent les conditions qui permettent de juger de l'authenticité ou de la faiblesse d'un hadith. Il s'agit des réponses à la question n° [6981](#), à la question n° [70455](#), à la question n° [79163](#).

Mais nous mentionnons ici quelques critères qui permettent au musulman non spécialiste dans l'étude des sciences religieuses de découvrir comment juger les hadiths et distinguer ce qui en est authentique de ce qui est faible:

1. Si un hadith est rapporté par l'imam al-Bokhari dans son Sahih et à l'aide de sa chaîne de rapporteurs , il est alors un hadith authentique.
2. Si un hadith est rapporté par l'imam Mouslim dans son Sahih , il est encore un hadith authentique.
3. Si un hadith est rapporté par l'imam Malick dans son Mouwatta à l'aide de sa chaîne et sans interruption , il est un hadith authentique.
4. Quand l'imam Ahmad ou Abou Hatim ou Abou Zour'a ou al-Bokhari ou Mouslim ou Abou Dawoud ou Dara Qoutin jugent un hadith authentique ou faible sans que leurs paires parmi les ulémas disent le contraire,leur jugement est à retenir.
5. Si vous cherchez le hadith dans les livres des ulémas ou dans le site web d'ad-dourar as-saniyya d'une manière précise et découvrez que les ulémas formulent des jugements concordants dans le sens de l'authenticité d'un hadith ou dans celui de sa faiblesse, fiez-vous de ce qu'ils disent car la communauté de Muhammad (Bénédiction et salut soient sur lui) ne fonde pas son consensus sur une aberration.

6. Si vous trouvez que le texte d'un hadith aborde une affaire parmi celles à propos desquelles les ulémas disent qu'il n'existe aucun hadith authentique, cela indique la faiblesse et l'inauthenticité (du texte que vous avez trouvé). Il est possible de connaître les chapitres qui ne font l'objet d'aucun hadith authentique en consultant de nombreux livres, notamment Al-manaar al-mounif d'Ibn Qayyim al-Djawziyya et At-tahdith bi ma qila lam yasih fiihi hadith de cheikh Abou Baker Zayd.

7. Tout hadith que seuls les ouvrages suivants citent et que les auteurs des célèbres Sunan et des Mousnad n'ont pas cité est un hadith faible. Voici les ouvrages en question: adh-dhouafaa al-kabir d'al-Aquili, al-kamil fi adh-dhouafaa d'Ibn Ady, Tarikhoul Bagdad d'al-Khatib al-Baghdadi, Tarikhoul Dimashq d'Ibn Assakir, Nawadiroul Oussol d'al-Hakim at-Trimidhi, Mousnad al-Firdaws d'ad-Doulaymi.

Vous pouvez savoir si un hadith n'est cité que par l'un de ceux-là grâce à la consultation de l'ouvrage intitulé al-Djami al-kabir d'as-Souyouti (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde). Bien plus, bon nombre des hadiths qu'Ibn Madjah est le seul parmi les auteurs des Six Livres à citer ou que seuls at-Tabarani ou Abou Nouaym ou Ibn Hibban ou al-Hakim ou ad-Daraqoutni ou al-Bayhaqui et leurs compagnons sont les seuls à citer sont des hadiths faibles. Pourtant il existe des hadiths authentiques qu'ils sont les seuls à citer.

Voilà une partie des critères généraux qu'on peut utiliser pour distinguer le hadith authentique du hadith faible. Nous devons toutefois attirer l'attention (du lecteur) sur l'existence d'exceptions dans ces critères qui ne remettent pas en cause l'ensemble.

Allah le sait mieux.